

La Civilisation Occidentale

360-705-RE

LES INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES AU MOYEN-ÂGE ET À LA RENAISSANCE

Cours de formation spécifique du programme *Histoire et Civilisation*. Pondération : 3-0-3
Heures-contact : 45 heures de cours.

Martin Godon, professeur

Local 10.88
Boîte vocale: 982-3437 #7731
Courrier : mgodon@cvm.qc.ca
Page web : <http://cvm.qc.ca/mgodon/>
Disponibilité au bureau : Jeudi de 14 h 00 à 15 h 30,
autres disponibilités sur demande.

Automne 2009

1. INTRODUCTION

Arthur, Lancelot, Perceval et les chevaliers de la table ronde, Excalibur et le Saint-Graal, Charlemagne, Robin des bois, les croisades, Jeanne d'Arc, la papesse Jeanne, les alchimistes, Marco Polo... Sources infinies de rêves et de fantaisies, les périodes historiques du Moyen Âge et de la Renaissance captivent aisément notre attention. Ce qui n'empêche pourtant pas certaines personnes de ressentir un ennui profond devant ce qui est alors perçu comme un fatras de bâtardise, de bêtise et d'inculture. Par-delà plaisir ou gêne par rapport à ce passé dont nous sommes héritiers, il est de notre devoir d'exercer notre esprit critique. Et qui dit esprit critique dit questions et prises de conscience : Quels sont les préjugés, les illusions et les aveuglements de notre époque envers le Moyen Âge et la Renaissance? Que sont réellement ces époques? Que nous ont-elles léguées? Pourquoi et comment? Que faire de cet héritage? En vertu de quels principes? On le voit, tout un travail de réflexion s'impose à quiconque veut sérieusement approfondir ses connaissances de l'histoire et de la civilisation occidentales.

Par ailleurs, on a souvent tendance à placer le Moyen Âge et la Renaissance dos à dos. Le Moyen Âge serait la période sombre et néfaste à laquelle l'heureuse Renaissance a tourné le dos. Jadis l'humain reniait son humanité au profit d'une promesse de paradis; les renaissants auraient recentré notre vision de l'humanité en lui retrouvant une dignité. Fini les superstitions, les sorcières, le pouvoir ténébreux du clergé sur des plus que jamais masses ignorantes... L'humanisme lumineux de la Renaissance nous libérerait enfin des poussières malsaines d'un sale passé. Il s'en trouve cependant qui prétendent le contraire exact : la lumière de l'Occident médiéval aurait été à tout jamais perdue avec l'avènement d'une obscure et prétentieuse Renaissance.



Alors, qu'est-ce qui est lumineux? Qu'est-ce qui est sombre? Où trouver le noir? Le blanc? On survole ces deux époques et on conserve ce qui fait notre affaire? Non! Ce n'est pas cela. On l'envisage, il faut de la rigueur. De la réflexion. Des principes. Comment s'orienter en ce passé? Quel sens donner à ces « continents temporels » révolus mais méconnus?

Malgré les nombreuses questions, ce cours vise des objectifs relativement modestes. Nous façonnons des institutions qui nous façonnent en retour. Qu'en était-il de ce processus au Moyen Âge et à la Renaissance. Nous allons tenter de comprendre comment les croyances religieuses et certaines idées ont effectivement contribué à façonner les institutions féodales et universitaires au Moyen Âge de même que l'impact croissant qu'a eu la « découverte » d'Aristote (tout d'abord) puis des autres penseurs et écrivains de l'Antiquité sur les idées et les institutions du XIII^e siècle jusqu'à l'époque renaissante.

Dernière question, pourquoi? Pourquoi s'essayer à une telle démarche? Que pouvons-nous gagner à essayer de comprendre les rapports entre les idées et les institutions au Moyen Âge et à la Renaissance? Une bonne part de l'organisation de notre présent, de nos institutions et de notre combat afin de survivre et de mener la meilleure existence possible semble déterminé par l'héritage médiéval et renaissant. On peut donc espérer mieux comprendre notre présent en éclairant nos passés. Comprenant mieux notre présent, peut-être maîtriserons-nous davantage notre destinée.

2. OBJECTIFS ET ACTIVITÉS DU COURS

a) L'énoncé de la compétence.

Établir le sens et la portée des idées et des institutions dans la civilisation occidentale.

b) Les objectifs

Les objectifs liés au savoir-faire:

- 1) Tout au long du trimestre, l'élève sera appelé à faire des travaux dans le but de l'aider à acquérir des techniques d'interprétation textuelle de base et de lui permettre à développer son jugement critique.
- 2) À la fin du trimestre, l'élève devra expliquer l'influence des idées sur le développement d'une institution médiévale ou renaissante. Ce travail devra comporter une problématisation du thème proposé et contenir une information exacte et complète. Il devra élaborer une argumentation claire, pertinente et rigoureuse. Il devra examiner et traiter de certaines objections en manifestant une ouverture d'esprit par rapport aux questions et aux problèmes soulevés dans le texte. Finalement, il devra aboutir à une conclusion précise.
- 3) Dans le cadre d'une répartition des apprentissages des méthodes de travail intellectuel tout au long du programme Histoire et Civilisation, le travail en équipe fera l'objet d'une attention particulière. Ainsi, l'élève aura à mettre en pratique les aptitudes nécessaires à la bonne réalisation d'un travail en équipe.

Les objectifs liés au savoir:

Ce cours étudie les influences réciproques entre les idées et les institutions à travers le Moyen Âge et la Renaissance. Dans un premier temps, l'étudiant est amené à analyser l'impact du christianisme sur certaines institutions médiévales (la féodalité, l'université...). L'étudiant est ensuite amené à découvrir ce qui a stimulé l'apparition de l'humanisme renaissant et la transformation des institutions durant la même période.

L'élève devrait donc pouvoir prendre conscience de l'influence des idées sur les institutions mais aussi, dans une attitude intellectuelle de renversement, de la manière dont les institutions ont pu à leur tour déterminer les idées durant les mêmes époques. Enfin, favorisant le développement de l'esprit critique des étudiants, je souhaite les amener à percevoir certains avantages de même que certains inconvénients d'une telle approche de même que certains présupposés de méthode qui y sont inhérents.

c) Les activités d'enseignement et d'apprentissage

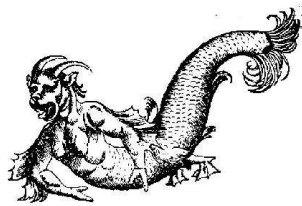
Dans un premier temps, le professeur présente la matière et la problématique du cours sous forme d'exposés qui peuvent prendre la forme d'une discussion où l'élève sera appelé à intervenir, à poser des questions, à manifester des objections, à discuter ou faire des observations relativement à cette problématique.

Dans un second temps, l'étudiant sera invité à réfléchir sur les différents problèmes exposés dans la théorie à travers des travaux pratiques.

Pour se préparer adéquatement à l'élaboration de ces travaux et favoriser la compréhension et l'intégration des principaux concepts exposés dans la théorie, l'étudiant devra préalablement faire des lectures obligatoires des textes qui sont cités dans la section suivante. Il est à noter que l'étudiant doit accomplir 45 heures de travail en dehors des 45 heures-contact.

3. CONTENU DU COURS ET CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Cours	Activités pédagogiques, lectures préalables et travaux
1	Remarques introductives sur le Moyen Âge.
2	Le problème de la vérité scientifique et le concept de science au Moyen Âge.
3	La transmission des connaissances avant l'apparition des Universités.
4	Conditions matérielles et intellectuelles de l'apparition des Universités.
5	Fonctions de l'Université médiévale.
6	L'Université et l'idée de science : leurs influences à travers le Moyen Âge.
7	Évaluation 30%
8	De la dignité humaine : remarques générales sur la Renaissance.
9	L'humanisme, ses sources et ses conséquences.
10	Les concepts de vérité et de science pendant la Renaissance
11	L'Université Renaissance.
12	Vers la modernité : évolution de l'institution universitaire et de l'idée de science.
13	Évaluation certificative 30%
14	Présentations des travaux d'étudiants
15	Présentations des travaux d'étudiants et Conclusion.



4. MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE REPRISE

a) Évaluation formative

Le professeur livrera ses commentaires oraux sur les travaux des étudiants lors de rencontres obligatoires concernant le travail d'équipe.

b) Évaluation sommative

Puisque chaque évaluation sommative veut permettre l'évaluation d'aptitudes distinctes, chaque travail sera évalué selon une grille tenant compte de l'aptitude à évaluer. Avant chaque travail, le professeur exposera les critères et le barème de correction au tableau.

La réussite du cours implique que l'on obtienne un minimum de 60% à la fois dans le cumulatif total et dans l'épreuve finale.

Le 7e cours, examen de mi-session : 30 %

Le 13e cours, épreuve finale : 30%

Cours 14 et 15, présentation en classe du travail d'équipe : 40%

c) Modalités de reprise

Pour tous les travaux à la maison ou en classe, aucune reprise ne sera accordée.

d) Grille d'évaluation de l'épreuve certificative.

Forme du discours : 20%

Le texte doit être structuré adéquatement.

Fond de l'épreuve (cohérence) : 30 %.

Ce critère concerne les liens entre les idées du texte (notion de pertinence)

Contenu : 50%

Cet aspect concerne la qualité de la problématique et de la thèse, la maîtrise des concepts ainsi que la valeur de la démonstration.

e) Pondération du travail d'équipe

Présentation du projet de recherche et d'une bibliographie à la mi session : 5 points

Présentation en classe : 10 points

Travail écrit : 25 points

f) Modalités en ce qui concerne la qualité du français

La grille de soustraction ci-dessous sera appliquée lors de la correction de chaque évaluation sommative. De plus, le professeur se réserve le droit de refuser d'évaluer un travail s'il considère qu'il comporte trop de carences au niveau de la langue, de l'orthographe, de la syntaxe et de l'écriture.

Épreuve notée sur 30 et sur 35	
0 - 3 fautes	0
4 - 7 fautes	- 0,5 pt
8 -11 fautes	- 1 pt
12 -15 fautes	- 2 pts
16 fautes et +	- 3 pts

g) Définition du plagiat et sanctions prévues

Tout plagiat, même partiel, dans un travail ou un examen annule ce travail ou cet examen sans droit de reprise. Dans le cas où plusieurs élèves copieraient entre eux, cette règle s'appliquerait à tous les élèves concernés. Est considéré comme plagiat toute formulation jugée identique entre deux copies provenant d'élève différent. De plus, toute citation sans référence et sans guillemets est considérée comme plagiat. Seules les courtes citations sont autorisées.

h) Modalités de remise des travaux corrigés

Dans la mesure du possible, les travaux sommatifs corrigés sont rendus aux élèves au plus tard deux semaines après leur remise au professeur. Les étudiants doivent conserver leurs travaux et examen jusqu'à la fin du trimestre.

i) Droit de correction et révision de notes

Chaque élève peut, dans les délais fixés par le Collège, demander une correction de note après avoir reçu son cumulatif. Si le désaccord persiste entre l'élève et son professeur, il est possible de faire une demande de révision de note selon le processus fixé par le Collège. Les travaux et examens devront être conservés jusqu'à l'expiration du délai fixé par le Collège pour fins de réévaluation, ceux-ci étant, avec le plan de cours du professeur concerné, les documents servant à encadrer les délibérations du comité de révision de notes.

5. CAS DE DISCRIMINATION ET HARCÈLEMENT ET RECOURS PRÉVUS

Le professeur et les étudiants sont assujettis aux règlements et politiques du Collège concernant toute forme de discrimination ou de harcèlement. Tout étudiant qui se croit victime de harcèlement ou de discrimination devrait en avvertir le comité contre le harcèlement et la violence. Par ailleurs, le professeur rappelle que le dialogue constitue toujours la première étape (et la meilleure) vers une piste de solution dans les cas de harcèlement et de discrimination.

6. MODALITÉS DE MODIFICATION DU PLAN DE COURS

L'évolution du contexte et la discussion pédagogique avec les étudiants peuvent entraîner la nécessité d'apporter des modifications à la démarche prévue. Ainsi, le plan de cours pourra être ajusté en cours de route. Advenant un changement, le professeur en avise les étudiants au moment opportun.

7. RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT PÉDAGOGIQUE

Une démarche pédagogique sérieuse ne peut se déployer convenablement que dans un environnement favorable. Afin de préserver un climat approprié à la réflexion et à l'apprentissage de la philosophie, les étudiants doivent éteindre leurs téléavertisseurs et téléphones cellulaires pour la durée de la leçon. Pendant les évaluations, l'usage de lecteurs de disques compacts et de lecteurs de MP-3 ou de tout appareil du même genre est interdit.

8. RESSOURCES DIDACTIQUES ET BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie qui suit est sommaire. Sur le site pédagogique du professeur une bibliographie plus développée sera disponible. Les textes à lire seront distribués en classe tout au long du trimestre. L'étudiant doit donc se procurer un bon cartable pour les conserver adéquatement.

- Blais, Martin : *Sacré Moyen Âge!* Fides/Bibliothèque Québécoise. Montréal, 2002. 255 pages.
 P. Burke, *La Renaissance européenne*, Seuil, coll. « Points Histoire », Paris, 2002.
 Contamine, Philippe, sous la direction de : *Le Moyen Âge*. Seuil, collection Points/Histoire. Paris, 2002. 613 pages.
 Nicolas de Cues : *De la docte ignorance*, Paris, éd. de la Maisnie, P.U.F., 1930.
 Delorme, Jean : *Les grandes dates du Moyen Âge*. Presses Universitaires de France, collection Que sais-je ? Paris, 1967, 127 pages.
 Jean Delumeau : *La civilisation de la Renaissance*. Arthaud, collection Les grandes civilisation. Paris, 1993.
 De Romilly, Jacqueline : *Le trésor des savoirs oubliés*. Fallois, collection Le livre de Poche. Paris, 1998. 217 pages
 Dresden, Sem : *L'humanisme et la Renaissance*. Hachette, collection l'Univers des connaissances. Paris, 1967. 255 pages.
 Duby, Georges : *L'an mil*. Gallimard, collection Archives. Paris, 1980. 235 pages.
 Duby, Georges : *L'an mil*. Gallimard - Juliard, collection Folio Histoire. Paris, 1980. 295 pages.
 Erasme : *Éloge de la folie*. GF-Flammarion. Paris, 1964, 185 pages.
 Garin, Eugenio, sous la direction de : *L'homme de la Renaissance*. Seuil, collection Points/Histoire. Paris, 2002. 412 pages.
 Heers, Jacques : *Le Moyen Age une imposture*. Perrin, collection Tempus. 2008, Paris. 358 pages.
 Le Goff, Jacques : *Les intellectuels au Moyen Âge*. Seuil, Collection Points Histoire. Paris, 1957. 227 pages.
 Le Goff, Jacques : *La civilisation de l'occident médiéval*. Arthaud, Paris, 1965.
 Le Goff, Jacques : *À la recherche du Moyen Âge*. Éditions Louis Audibert, Collection Points/Histoire. Paris, 2003. 176 pages.
 Maïmonide : *Le guide des égarés*. Éditions Verdier. Paris, 1980.
 Mandrou, Robert : *Histoire de la pensée européenne : 3) Des humanistes aux hommes de science, XVIe et XVIIe siècles*. Seuil, collection Points Histoire. Paris, 1973. 254 pages.
 Margolin, J. C. : *L'humanisme allemand (1480-1540)*. Vrin, Paris, 1979.
 Jean Pic de la Mirandole : *Œuvres philosophiques*. Presses Universitaires de France. Collection Épiméthée. Paris, 1993, 357 pages.
 Onfray, Michel : *Contre-histoire de la philosophie, tome 2. Le christianisme hédoniste*. Bernard Grasset, Paris, 2006. 343 pages.
 Pernoud, Régine : *Pour en finir avec le Moyen Âge*. Seuil, collection Points / Histoire. Paris, 1977. 159 pages.
 Perrier, Yvan et Tremblay, Raymond Robert : *Savoir plus, 2^e édition. Outils et méthodes de travail intellectuel*. Chenelière Éducation. 2006.
 Verger, Jacques : *Les universités au Moyen Âge*. Presses Universitaires de France. Collection Quadrige Manuels. Paris, 2007. 226 pages.
 Zumthor, Paul : *Parler du Moyen âge*. Les Éditions de Minuit, collection Critique. Paris, 1980. 109 pages.

Encéphi : <http://www.cvm.qc.ca/syllabus/>

Compléments bibliographiques :

<http://www.cvm.qc.ca/mgodon/Philosophie/Civocc/Bibliographie.htm>

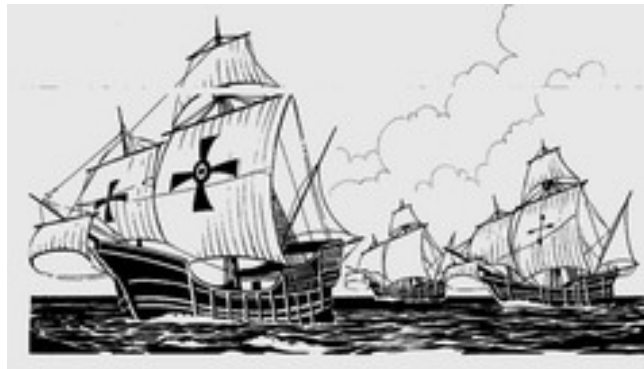
9. ANNEXE DÉPARTEMENTALE AUX PLANS DE COURS

(Octobre 2001)

Dans le cadre des politiques du Services des Études du Cégep du Vieux Montréal, le département de philosophie a défini une Politique départementale d'évaluation des apprentissages. Ce texte précise les droits et obligations des élèves et des professeurs et professeurs, notamment quant aux exigences de l'enseignement de la philosophie en général et quant aux informations qui doivent figurer aux plans de cours. Le texte est disponible sur demande auprès de la coordination du département de philosophie.

Selon cette politique, les plans de cours comprennent :

- Des éléments d'identification et les sections suivantes :
 1. Introduction ;
 2. Objectifs et activités : a) l'énoncé de la compétence ; b) les objectifs ; c) les activités d'enseignement et d'apprentissage ;
 3. Contenu et calendrier du cours ;
 4. Modalités d'évaluation et de reprise ;
 5. Cas de discrimination et harcèlement et recours prévus ;
 6. Modalités de modification du plan de cours ;
 7. Ressources didactiques et bibliographie ;
 8. Annexe départementale aux plans de cours.
- Des précisions sur les règles, pratiques et encadrements départementaux, notamment quant aux sujets suivants : pénalités pour retards ; plagiat ; critères de correction et barèmes ; environ 30 % des points à la mi-session ; 10 % pour le français écrit selon les barèmes du département ; minimum trois activités écrites d'évaluation ; évaluations pas exclusivement « objectives » ; délai de correction ; droit de correction et révision de notes.



Bon trimestre à tous!